

RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL

- 99 -

**DIRECTION GENERALE ADJOINTE MER CULTURE ET SPORTS - DIRECTION DU
DÔME - Approbation de la convention entre la Ville de Marseille et l'INSERM pour
l'organisation de concerts test au Dôme.**

21-36710-DM

- 0 -

Monsieur le Maire, sur la proposition conjointe de Madame l'Adjointe en charge de l'Action municipale pour une ville plus juste, plus verte et plus démocratique, la Santé Publique, la Promotion de la Santé, le Sport Santé, le Conseil Communal de Santé, les Affaires Internationales et la Coopération, de Madame la Maire Adjointe en charge des projets structurants pour l'égalité et l'équité des territoires, les relations avec l'ANRU, les grands équipements et événements, la stratégie événementielle, promotion de Marseille et relations Méditerranéennes, de Monsieur l'Adjoint en charge de la culture pour toutes et tous, de la création, du patrimoine culturel et du cinéma et de Madame l'Adjointe en charge de la recherche, de la vie étudiante et de l'enseignement supérieur soumis au Conseil Municipal le rapport suivant :

A la suite de l'accord de la Ministre de la Culture en février 2021 au souhait de deux organisations professionnelles de l'événementiel de tenir des concerts-test, la Ville s'est engagée pour accompagner l'INSERM dans la réalisation d'une étude de l'efficacité des mesures de protection contre la contamination par le virus SARS-CoV-2 et les autres virus respiratoires du public lors d'une participation à un concert.

A l'instar et en complément de ce qui est débuté à Leipzig et Barcelone, il est nécessaire aujourd'hui de confirmer l'efficacité des protocoles sanitaires en vie réelle dans le domaine de l'événementiel (concerts, congrès) en France. En effet, une telle étude est devenue indispensable pour aider à la prise de décision dans le cadre d'une reprise progressive dans ce secteur primordial à la vie sociale et culturelle dans des conditions de sécurité acceptables au plan sanitaire et réalistes au plan organisationnel. Le protocole sanitaire et de suivi médical a déjà été élaboré conjointement avec l'Inserm et le collectif Do3me.

Cette étude se déroulera au Dôme lors de deux concerts d'une durée de 2 heures chacun, sur deux samedi en matinée en avril 2021. En partenariat avec Aix-Marseille Université, deux mille deux cent volontaires, âgés de 20 à 35 ans, seront sélectionnés au sein de la population étudiante uniquement. Les dates de ces concerts seront déterminées en concertation avec les autorités locales et pourront être revues en fonction de la situation épidémique locale.

La convention annexée au présent rapport détaille les critères d'inclusion détaillés ainsi qu'un résumé du déroulement de l'étude, des méthodes statistiques et de l'analyse des données.

Afin d'accompagner l'organisation de cette étude, la Ville de Marseille s'engage à mettre à disposition le Dôme et les moyens associés, ainsi qu'une aide logistique du Bataillon des Marins-Pompiers.

L'ensemble de ces éléments ont été soumis pour avis à l'Agence Régionale de Santé PACA.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil Municipal de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE MARSEILLE
VU LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
OUI LE RAPPORT CI-DESSUS**

DELIBERE

ARTICLE 1 Est approuvée la réalisation de concerts test au Dôme.

ARTICLE 2 Est approuvée la convention ci-annexée.

ARTICLE 3 Monsieur le Maire, ou son représentant, est autorisé à signer la convention ci-annexée.

**Vu et présenté pour son enrôlement
à une séance du Conseil Municipal
MADAME L'ADJOINTE EN CHARGE DE
L'ACTION MUNICIPALE POUR UNE VILLE
PLUS JUSTE, PLUS VERTE ET PLUS
DÉMOCRATIQUE, LA SANTÉ PUBLIQUE, LA
PROMOTION DE LA SANTÉ, LE SPORT SANTÉ,
LE CONSEIL COMMUNAL DE SANTÉ, LES
AFFAIRES INTERNATIONALES ET LA
COOPÉRATION
Signé : Michèle RUBIROLA**

**MADAME LA MAIRE ADJOINTE EN CHARGE
DES PROJETS STRUCTURANTS POUR
L'ÉGALITÉ ET L'ÉQUITÉ DES TERRITOIRES,
LES RELATIONS AVEC L'ANRU, LES GRANDS
ÉQUIPEMENTS ET ÉVÈNEMENTS, LA
STRATÉGIE ÉVÈNEMENTIELLE, PROMOTION
DE MARSEILLE ET RELATIONS
MÉDITERRANÉENNES
Signé : SAMIA GHALI**

**MONSIEUR L'ADJOINT EN CHARGE DE LA
CULTURE POUR TOUTES ET TOUS, DE LA
CRÉATION, DU PATRIMOINE CULTUREL ET
DU CINÉMA
Signé : Jean-Marc COPPOLA**

**MADAME L'ADJOINTE EN CHARGE DE LA
RECHERCHE, DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
Signé : Aurélie BIANCARELLI-LOPES**